

Le lundi vingt-neuf février deux mille seize à 20 heures, le Conseil Municipal de SARCEY s'est réuni salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Alain GEORGE, Maire.

Présents : Alain GEORGE, Olivier LAROCHE, Christine PICQUET, Julien SUBRIN, Marie GIRIN, Chantal THORE, Alain MORIVAL, René SUBRIN, Pierre-Jean LAURENT, Ghislaine CARRIER, Mickaël JOMARD, Thierry MAGNOLI, Catherine BOILLOT, Hervé DE SAINT JEAN, Mickaël BARDOUX.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Marie GIRIN

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 14 DECEMBRE 2015

Il est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

MISE EN DISPOSITION AGENT POMPIER

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une disponibilité opérationnelle totale avec subrogation des indemnités d'intervention pour un agent pompier volontaire ainsi qu'une mise à disposition de la cantine et/ou de la garderie pour les enfants de pompiers lorsqu'ils ne peuvent venir les chercher à cause d'une intervention.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

COMPTE EPARGNE TEMPS

Suite à une demande des agents, un compte épargne temps va être institué au sein de la collectivité, ils pourront capitaliser des jours de congés ou de repos compensateurs en remplissant un formulaire de demande d'alimentation. Un minimum de 20 jours de congés doit être pris dans l'année, le reste peut être capitalisé avec un maximum de 60 jours.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré accepte cette demande à l'unanimité.

CONGES EXCEPTIONNELS POUR LES AGENTS

En commission générale, le 11 Janvier 2016, la question des jours de congés exceptionnels a été posée. Les autorisations d'absence pour situation familiale ont été modifiées par rapport à ce que préconise le Centre de Gestion. Les agents ont droit à des jours de fractionnement, il est question de conserver ou non les jours d'ancienneté.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition sur les autorisations d'absence ainsi que les jours d'ancienneté.

AMENAGEMENT FONCIER

Olivier LAROCHE rappelle que la procédure d'aménagement foncier lié à l'A89 est conduite par une Commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF), couvrant les communes de Châtillon-d'Azergues, Saint Germain-Nuelles, Bully et Sarcey. Lors de sa séance du 11 septembre 2015, le Conseil municipal s'est prononcé sur le projet de plan des voiries communales et la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes à l'AFAF. Il avait alors décidé de donner :

- une délégation de pouvoir et de signature à la commune de Châtillon-d'Azergues pour la maîtrise d'ouvrage de la totalité des travaux connexes, financés par ASF
- un avis favorable avec des réserves sur le plan des voiries communales et chemins ruraux et des réseaux y afférents.

Suite à cette décision, le Département a étudié les réserves formulées et amendé le plan des voies communales des chemins ruraux et voiries à créer, à supprimer et à modifier et les réseaux y afférents.

M. LAROCHE présente ensuite les modifications apportées et indique que ce nouveau plan est aujourd'hui soumis pour avis au Conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- EMET un avis favorable, sur le plan des voiries communales et chemins ruraux et des réseaux y afférents annexé ;
- CONFIRME sa délégation de pouvoir et de signature à la commune de Châtillon-d'Azergues pour la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes.

CHOIX D'ORIENTATION-MUTUALISATION CCPA

Monsieur le Maire demande au Conseil de donner un accord de principe de mutualisation sur les thèmes suivants :

- La police municipale : en cas de création d'une police intercommunale, les agents seraient réaffectés. Ils sont pour l'instant 11 sur le territoire. Le coût horaire serait estimé à 25€/heure. Sur ce thème, 11 personnes sont pour et 4 s'abstiennent
- Les ressources humaines : Les missions qui intéressent la commune sont la gestion de la paie, des absences et des dossiers de retraite. 15 personnes sont pour.
- Les marchés publics : Aide à la rédaction des pièces administratives et suivi des procédures. Après vote, il y a 11 abstentions, 3 pour et 1 contre
- Les commandes groupées : achat de fournitures en commun pour faire des économies d'échelle. Après vote, il y a 10 pour, 4 abstentions et un contre
- Les systèmes d'information : les logiciels informatiques. Après vote, 15 personnes sont pour.
- Culture et médiathèque : Mise en réseau des structures communales. Après vote, 15 personnes sont pour.

COMPTE RENDU DES ADJOINTS

Marie GIRIN présente :

Trois déclarations préalables :

- Le Perrin – création d'un abri à chevaux démontable en zone naturelle – refusée
- Fontlavis – piscine avec abri – accordée
- Route des Landes – création et modification d'ouvertures - accordée

Quatre permis de construire :

- Route de St Romain - Construction d'un hangar pour stocker des matériaux, ouvert sur 3 côtés, structure et couverture métallique – permis accordé à condition qu'il prenne à sa charge les frais de renforcement du réseau.
- Zone de la Noyeraie-extension d'un bâtiment industriel- en cours
- Le Buisson-création d'un gîte rural –accordé
- Route de Saint Romain-école-demande de pièces complémentaires et problème avec l'analyse de compatibilité pour GRTGaz.

Christine PICQUET indique qu'une Commission Ecole aura eu lieu le 7 mars 2016 et le Conseil d'école le 22 mars 2016.

Julien SUBRIN précise que l'élagage sur la commune a pris fin aujourd'hui.

Une tondeuse a été achetée, les fleurs commandées aux Serres du Baderand ainsi que du terreau.

La charte zéro pesticide devra être appliquée dès 2017.

Olivier LAROCHE indique qu'une feuille du Tilleul sera distribuée courant mars.

Concernant la CCPA :

-le budget devrait être voté le 25 mars 2016.

-L'ouverture de l'Aquacentre est maintenue en juin avec une priorité pour les scolaires à partir de la prochaine rentrée.

- Les Maires se sont positionnés contre le transfert du PLU intercommunal.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Alain MORIVAL alerte sur le manque d'éclairage à l'heure des cars du matin. Il soulève également les vitesses excessives Route de la cave et demande s'il est possible d'envisager de déplacer le panneau d'entrée du village.

Alain GEORGE présente les nouveaux projets pour l'école envisagés par l'architecte pour répondre aux nouvelles normes de GRT Gaz. Il précise également que le Département se retire de SMADEOR, ainsi que les communautés de communes de Saint Laurent de Chamousset, des Pierres Dorées et de la Vallée d'Azergues. Il ne reste que la COR et la CCPA.

La séance est levée à 23 h10.

